

Carnet

URGENCES
Médecins de garde : en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, ainsi que pendant les services de garde de nuit, les week-ends et les jours fériés, **composer le 15**, une personne vous orientera vers la consultation médicale de garde à l'hôpital Saint-Morand d'Altkirch.

Sapeurs-pompiers : 18.
Centre hospitalier Saint-Morand : tél. 03.89.08.30.30.

Pharmacies : le pharmacien de garde est indiqué sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34€ la minute) depuis un poste fixe ou consulter gratuitement le site <http://www.pharma68.fr>

Ambulance secours transfert animalier (Asta) : 0.389.892.711.

SERVICES
Déchetterie de la communauté de communes d'Altkirch : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h à 16 h ; mercredi et samedi de 9 h à 16 h.

Sous-préfecture : de 8 h 30 à 12 h, tél. 03.89.08.94.40.

PAIO : pour les 16 à 25 ans, Quartier Plessier à Altkirch, tél. 03.89.08.96.71.

RAM : Relais assistantes maternelles. **Région d'Altkirch** : pour les parents à la recherche d'une assistante maternelle ; information et accompagnement des assistantes maternelles, tél. 03.89.40.69.47 ou apea.ram@gmail.com.

Région d'Illfurth : RAM de la communauté de communes du secteur d'Illfurth, 2, place du Général-de-Gaulle, tél. 03.89.25.55.68 ou ram@cc-secteurdillfurth.fr ou ww.cc-secteurdillfurth.fr rubrique petite enfance.

Croix-Rouge française (Quartier Plessier à Altkirch) : mercredi de 16 h à 19 h (distribution alimentaire), tél. 03.89.40.61.39.

Conseil général du Haut-Rhin, antenne du Sundgau : (unité routière, APA, pôle gérontologique, espace solidarité, dispensaire antituberculeux, SAVS, animateur coordonnateur, accueuil généraliste), Quartier Plessier, avenue du 8^e-RH à Altkirch, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (17 h vendredi) Tél. 03.89.08.98.38.

Réseau diabète Haute-Alsace : 23, rue du 3^e-Zouaves à Altkirch, tél. 03.89.08.35.07 ; diabete-haute-alsace.org

La Luciole : association familiale de lutte contre la toxicomanie. Permanence téléphonique de 19 h à 21 h au 03.89.44.34.41 ou au 03.89.64.32.45.

Domicile France Alsace, plateforme de services à domicile : tél. 08.25.03.67.68.

ADMR Sundgau : association de service à domicile tout public, tél. 03.89.36.08.08.

Asame : service d'aide à domicile, personnes âgées, handicapés, 5, rue du Château à Seppois-le-Bas, tél. 03.89.60.24.24.

Le Cap : Quartier Plessier, bât. 1, 1^{er} étage, tél. 03.89.40.67.01. Accueil de toute personne dépendante de drogues licites ou illicites (alcool, tabac, cannabis, toxicomanie). Site internet : www.le-cap.org

Alma (Allô maltraitance personnes âgées) : écoute des personnes âgées ou en situation de handicap, victimes de maltraitance, mardi de 14 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h, tél. 03.89.43.40.80.

ALSACE
www.lalsace.fr

Altkirch
19, rue Charles-de-Gaulle
BP 36 – 68131 Altkirch Cedex

Relations clients
09.69.32.80.31
appel non surtaxé

Accueil guichet : de 8 h 30 à 12 h, fermé l'après-midi.
Fax : 03.89.08.89.87.

E-mail :
ALSaccueilALT@lalsace.fr

Rédaction
Tél. 03.89.40.67.43
Fax : 03.89.40.11.23.

E-mail :
ALSRedactionALT@lalsace.fr

Chef d'agence : Laurence Behr.

Journalistes : Françoise Itamard, Isabelle Lainé, Vivian Millet.

Secrétaire à la rédaction : Heidi Rousier.

Secrétaire d'édition : Magali Ribeiro.

Publicité
Marie-Noëlle Wolf – 06.32.02.77.91.

Obermorschwiller Ras-le-bol des dégâts de sangliers

Les agriculteurs d'Obermorschwiller élèvent une fois de plus la voix pour dénoncer les dégâts des sangliers dans les prairies et le laxisme des locataires de la chasse communale qui laissent proliférer le gibier.

Thomas Ghezzi, du Gaec Ligibel, et Christophe Bitsch, du Gaec du Herrenweg, en ont ras la casquette. Jeunes agriculteurs, éleveurs de bovins à Obermorschwiller, ils constatent une recrudescence des sangliers sur le ban communal : « Lorsque j'ai récolté le maïs cet automne, je voyais parfois des hardes de 25 sangliers du haut de la moissonneuse-batteuse », explique Thomas Ghezzi, qui, avec sa tante Gertrude Traber, exploite une ferme produisant du lait.

Risques sanitaires aussi

« Dès le maïs rentré, les sangliers se sont attaqués aux semis de blé et aux pâturages et prairies naturelles où ils recherchent les vers de terre en retournant le sol, comme cette prairie clôturée de 2,5 hectares, complètement anéantie au lieu-dit Spritzel. Ces dégâts irrémédiables sur les prairies sont certes partiellement dédommagés par le Fonds d'indemnisation, mais ne couvrent pas, loin de là, les dommages, car, la saison prochaine, nous ne pourrions y faire pâturer que la moitié des

Dites-le

Municipales Le PLU intercommunal, arnaque de l'État ?

Patrick Coulon, domicilié à Aspach, nous livre son questionnaire concernant le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

« Depuis quelques années, l'État, par l'entremise de ses énarques, bac + 30 et autant d'années de textes – souvent confectionnés à la hâte et pleins de lacunes et incompréhensibles - pousse les communautés de communes à mettre en place les PLUI. Raisons ? Soi-disant simplification administrative et économie d'argent. En réalité, les maires ne maîtriseront plus leur foncier ni leur urbanisme !

Comment fonctionne le PLUI ? Aujourd'hui, beaucoup de communes, par manque de personnels qualifiés en urbanisme, ont délégué leur urbanisme à la communauté de communes. D'où l'idée des énarques de regrouper tous les documents d'urbanisme (1) de toutes les communes en un seul et unique avec toutes les pièces pour toutes les communes de la comcom. Imaginons quelles pourraient être les similitudes et besoins en foncier entre les communes de la communauté de communes d'Altkirch (2). Pour une petite ville, il y aura des contraintes de création de logements sociaux, souvent en barrette, alors que pour celles plus « rurales », cette contrainte n'existera pas. En centre-ville, les constructions peuvent atteindre 12 à 14 m de hauteur, voire plus et avec des toits plats. Qu'advierrait-il pour les communes « rurales » avec cette même disposition dans leur centre ? Je vous laisse imaginer.

Autrement dit, on constituerait un règlement d'urbanisme commun à tiroirs, avec moult exceptions et donc totalement illisible pour celui qui voudrait construire sur une friche dans le zonage du centre. La commune elle-même ne serait plus en mesure de renseigner et devra



Il ne reste que quelques touffes d'herbe.

Photo C.H.

bovins prévus. » Son collègue Christophe Bitsch surenchérit : « Le laxisme des chasseurs en place qui laissent se multiplier les sangliers est préjudiciable aux agriculteurs éleveurs d'Obermorschwiller, mais aussi à l'ensemble des chasseurs qui cotisent dans ce fonds et qui paient le laisser-aller de quelques-uns. »

Mais il dénonce aussi les risques sanitaires : « Ce sureffectif de sangliers apporte un risque parasitaire pour les bovins qui vont pâturer et un risque de retour de la tuberculose. »

Il cite aussi la prolifération des blaireaux, ragondins et renards, s'attaquant aux veaux nouveau-nés, sans compter les clapiers et

renvoyer les futurs acquéreurs-construteurs vers la communauté de communes, qui sera très vite débordée ! Simplification ? Sûrement pas. Dès lors qu'il faudra revoir l'une ou l'autre situation d'une des communes, il faudra organiser une enquête publique sur l'ensemble des communes... concernées ou pas ! Économie d'argent ? Sûrement pas.

Alors, que veut réellement l'État ? Tout simplement réduire lentement mais sûrement les prérogatives et responsabilités aux maires. Et en fin de compte, pouvoir démontrer que les maires ne sont plus utiles que pour gérer l'état civil et boucher les trous des voiries communales ! Ainsi, on fermera les mairies et transfèrera tous les pouvoirs à la communauté de communes. Au lieu d'avoir 36 000 maires comme interlocuteurs, il sera plus facile de « manœuvrer » avec le quelque 10 004 communautés de communes du territoire national. CQFD ! Oh, l'État, magnanime, gardera des maires élus en leur donnant des sucettes chargées d'argent pour en faire des représentants, souvent - voire toujours - minoritaires, dans un magma d'élus au conseil communautaire.

Il est très étonnant que les maires actuels n'aient pas compris que ce sont eux qui sont visés par cette charge gouvernementale de création « urbi et orbi » des PLUI. Attendez leurs réactions, mais ne sera-t-il pas trop tard ? Les députés ont voté cette loi inique, heureusement repoussée pour l'instant par les sénateurs. Le PLUI, un enjeu pour les futures municipales ? Nous attendons avec intérêt les positions des candidats sur ce sujet. »

■ (2) Un PLU comprend une note de présentation, des plans de zonage, un règlement, un PADD, un DOAP, des emplacements réservés, un tableau des surfaces et diverses annexes (servitudes, assainissement, plans de réseaux, etc.).

■ (3) Comprenant au 1^{er} janvier 2014 Aspach, Altkirch, Carspach, Heimersdorf, Hirsingue et Hirtzbach.

les basses-cours : « Nous avons l'impression de servir de réserve à sanglier et à gibier. » Et de fait, en faisant la tournée des prairies, nous avons aperçu un troupeau de biches, paissant tranquillement la luzerne en lisière de forêt dans le secteur de la station du lagunage communal.

Proches de la nature, ces jeunes agriculteurs souhaitent avant tout protéger leur environnement, préserver les prairies naturelles et leur élevage, seule alternative au « tout maïs », selon eux. « Ce serait trop facile pour nous de retourner ces prairies naturelles et d'y planter du maïs. Cela réglerait nos indemnisations, mais

Municipales

Sondersdorf Pierre Blind repart pour un nouveau mandat

Pierre Blind, le maire de Sondersdorf, a profité du repas des aînés pour annoncer sa décision de se représenter pour un nouveau mandat de maire. Il conduira la liste d'entente communale.

Vieux-Ferrette Gilbert Sorroldoni en lice

Alors que le maire de Vieux-Ferrette, Jean-Pierre Rucklin, a annoncé qu'il ne se représenterait plus aux élections municipales. C'est Gilbert Sorroldoni qui con-

Animations

Altkirch : sorties ski avec la MJC

La MJC propose deux sorties ouvertes à tous, pour les skieurs et snowboarders, à Soerenberg, les dimanches 19 et 26 janvier. Les places sont limitées. Inscription rapide.

Cette sortie est réservée aux skieurs et surfeurs initiés uniquement. Le tarif comprend le forfait et le transport et l'encadrement des jeunes amateurs de

Arboriculture

Haut-Sundgau : cours de taille

L'Association des arboriculteurs et bouilleurs de cru du Haut-Sundgau organise son prochain cours de « taille de formation sur demi-tiges » le samedi 18 janvier, de 14 h à 17 h, à Grentzingen. Rendez-vous au verger communal, station d'épuration la Step, à

pas le problème des sangliers en sur-nombre ni celui de l'environnement et de sa biodiversité », explique Olivier Bihr, du Gaec Herrenweg.

Ensemble, ils évoquent quelques pistes et solutions : « Que la commune dénonce le bail du locataire de chasse pour non-respect de l'obligation de tir de sangliers et installe un nouveau locataire. Que les lieutenants de louveterie prennent le problème en main et interviennent directement et dans la durée, que les tirs de nuit soient autorisés et en dernier ressort autoriser les agriculteurs eux-mêmes à réguler le gibier. »

Affaire à suivre...

Clément Heins

duira la liste du conseil municipal sortant.

Aspach Deux listes en compétition

Alors que le maire d'Aspach, Antoine Reichlin, a annoncé qu'il ne briguerait pas de septième mandat, son deuxième adjoint, Roland Rich, conduira la liste d'entente communale déjà constituée. Le premier adjoint, Gérard Grienberger, occupera la troisième position. Plusieurs élus repartiront sur cette liste.

Fabien Schoenig et Dominique Stoessel, conseillers municipaux sortants, conduisent une liste, déjà constituée et baptisée «La parole à Aspach».

poudreuse, il ne s'agit pas d'un cours pour débutants.

Rendez-vous à 7 h à la Palestre avec son matériel, casque obligatoire, et son repas de midi, sa carte d'identité et l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Retour prévu vers 18 h.

■ **S'INSCRIRE** MJC de la communauté de communes d'Altkirch, 1 place Xavier-Jourdain à Altkirch. Tél. 09.53.62.98 91 ou e-mail : mjc.altkirch.free.fr ou internet : <http://mjc.altkirch.free.fr>

la sortie du village par la rue de Ruederbach.

Cours gratuit et ouvert à tous, membre ou non-membre de l'association. Se munir d'un sécateur.

■ **Y ALLER** Samedi 18 janvier de 14 h à 17 h à Grentzingen, au verger communal, station d'épuration La STEP, à la sortie du village par la rue de Ruederbach, à droite.

Loisirs

Cinéma
Palace Lumière Altkirch (boulevard Clemenceau)
Albator 3D, 20 h 30.

Yves Saint Laurent, 16 h, 18 h, 20 h 45.

Le loup de Wall Street, 17 h 45.

Belle et Sébastien, 14 h.

La Reine des neiges 3D, 14 h.

La Reine des neiges 2D, 16 h.

Festival Téliorama

3 € la séance sur présentation du pass Téliorama, films en VOST

La vie d'Adèle, 14 h, 20 h.

Django Unchained, 17 h, 20 h 30.

Frances Ha, 14 h.

Heimat 1, 15 h 30.

Heimat 2, 17 h 30.

Piscines

Ferrette : de 14 h à 18 h.

Tagolsheim : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 15.

Bibliothèques

Altkirch : de 14 h à 18 h.

Illfurth : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Spechbach-le-Haut : de 16 h 30 à 19 h.

Médiathèques

Dannemarie : de 10 h à 18 h.

Waldighoffen : de 13 h à 18 h.

Wittersdorf : fermée.

Office de tourisme du Sundgau

www.sundgau-sudalsace.fr
Bureau d'Altkirch temporaire-ment, place des 3-Rois : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, tél. 03.89.40.02.90.

Bureau de Ferrette (3a, rue de Lucelle) : de 8 h 30 à 12 h, tél. 03.89.08.23.88.

Bureau de Dannemarie : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Musées

Sundgauvien d'Altkirch : visites guidées sur rendez-vous au 03.89.40.01.94.

Paysan à Oltingue : visites guidées sur rendez-vous au 03.89.40.79.24.

Musée des amoureux et du patrimoine sundgauvien à Werenzhouse : sur rendez-vous au 03.89.40.50.47.

Maison de la nature

Maison de la nature du Sundgau : rue Sainte-Barbe à Altenach, de 9 h à 18 h, tél. 03.89.08.07.50.

Marché

Heimersdorf : marché bio, de 16 h à 18 h, dans la cour de l'école.

Seppois-le-Bas : marché, de 9 h à 13 h, sur la place du marché.

Bloc-notes

ALTkirCH. Collecte de sang : aujourd'hui mercredi 15 janvier, de 15 h 30 à 19 h 30, à la Palestre, rue de Hirtzbach.

DANNEMARIE. Association de promotion culturelle et populaire (APCP) : proposition de la carte de membre bienfaiteur aux habitants de la commune samedi 18 janvier, à partir de 9 h.

DURMENACH. Club de l'amitié : repas jeudi 16 janvier, à midi, au restaurant Goetzmann.

FRIESEN. Travaux manuels : jeudi 16 janvier à 13 h 30, dans la petite salle polyvalente (tricot, crochet et broderie). Ouvert à tous.

OBERDORF. Vœux du maire : samedi 18 janvier, à 17 h, à la salle du Préau. Toute la population sera la bienvenue.

WALDIGHOFFEN. Club des gens heureux : assemblée générale, suivie du repas mensuel, jeudi 16 janvier, à 11 h, au foyer paroissial.

WITTERSDORF. Médiathèque : exceptionnellement fermée aujourd'hui mercredi 15 janvier et lundi 20 janvier.

WITTERSDORF, EMLINGEN. Association Les Coccinelles : rencontre jeudi 23 janvier, à 14 h 30.